

NOIR ROUGE

autogestion
expérimentation
pratiques
alternativesjustice sociale
solidarités
égalité

NRVV

VERT VIOLET

écologie radicale
antiproduktivisme
objection de
croissanceféminisme
anti-sexisme
anti-racisme

Journal d'Alternatives et Autogestion

edito



Ce n'est qu'une continuation, débutons le combat.

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro, NRVV réduit la voilure mais n'a pas dit son dernier mot. La situation politique exige qu'il n'y ait aucun renoncement. Et si nous ne prétendons pas évidemment, être l'élément principal du renouveau nécessaire de la gauche en cours, il nous est impossible d'envisager de ne pas y participer et de ne pas mettre en avant ce qui constitue nos valeurs et nos aspirations : la solidarité entre les gens et les peuples, l'écologie et la défense des écosystèmes, le féminisme et la nécessaire égalité femme-homme, l'autogestion et la participation active des citoyens à la vie publique.

Donc nous continuerons, avec vous, à imaginer les contours d'un autre monde à proposer, faire vivre et/ou soutenir des alternatives, à diffuser nos points de vue, analyses et propositions. Hasta la victoria ? hé oui, toujours !

Sommaire

Page 1 :	édito
	Le combat s'étend contre Linky
Pages 2, 3 et 4 :	Libre échange en pleine accélération
Page 4 :	Bure s'invite à Bar Poubelle la vie

Le combat s'étend contre Linky

Au niveau national quelques chiffres* permettent de mieux percevoir le rejet assez profond que suscite ce compteur dit « communicant » ainsi que les méthodes de voyous des poseurs.

Malgré une forte pression d'Enedis sur les communes, malgré un long silence médiatique qui commence à peine à être rompu, au 14 juillet 2018, 726 municipalités s'opposent au déploiement sur leur territoire des compteurs Linky, Gazpar et C^{ie}...

Des collectifs anti-Linky se créent un peu partout : 395 sont recensés, mais il y en a sans doute beaucoup plus qui agissent loin de tout éclairage médiatique.

Afin de montrer qu'il s'agit d'une lutte « durable », l'exemple du Tarn est édifiant : 6 collectifs se sont créés au nord comme au sud du département. Le Collectif Stop Linky Tarn sud pour sa part diffuse depuis presque deux ans de l'information dans les villes et villages : 18 000 tracts à Castres, plusieurs milliers dans les communes de Burlats, Labruguière, Lagarrigue, Lautrec, Navès, Puylaurens...

Une vingtaine de réunions d'information (contre information plutôt, face au rouleau compresseur d'Enedis) où plus de 1 000 personnes sont venues chercher une information moins aseptisée : sur les risques de dégâts aux appareils ménagers et d'incendie des nouveaux compteurs, sur les dangers sanitaires, sur les augmentations inévitables des factures d'électricité et sur ce qui inquiète de nombreuses personnes, les risques d'intrusion (big data).

Plusieurs permanences hebdomadaires pour une information plus personnalisée et une aide concrète aux démarches juridiques (lettres) et de terrain (protection des compteurs...) pour éviter les poses « forcées », car elles sont devenues monnaie courante.

De ce projet, seuls quelques « privilégiés » tireront profit. Beaucoup en ont clairement conscience.

La majorité de la population, elle, ne sera pas une fois de plus le dindon de la farce si, malgré les millions engloutis par Enedis en publicité sur le Tour de France (cela ne vous a pas échappé, vous les morduEs de vélo), la lutte prend une dimension telle que nos « zhoms » politiques ne pourront plus se défilier...

Candida ROUET

*Les chiffres sont consultables sur le site de Stéphane Lhomme ainsi que bien d'autres informations utiles pour mener ce combat : <http://refuslinky.gazpar.free.fr/>

Accords Europe-Afrique : partenariat ou sujétion économique ?

Les grands traités de libre échange : il n'y a pas que le CETA ou le JEFTA

Nous nous battons contre le CETA, après le TAFTA et bien d'autres traités de libre-échange. Nous craignons à juste titre de perdre nos libertés d'action.

Mais il ne faut pas oublier l'autre volet de ces traités : l'application du principe de libre-échange vers l'Afrique, baptisé **Accord de Partenariat Économique (APE)**

Certes le contexte est très différent et le rapport des puissances est inversé. Ces APE sont dits asymétriques et portent la marque du résidu des décolonisations.



Les APE, qu'est ce que c'est ?

Les *accords de partenariat économique* (*APE*) sont des accords commerciaux visant à développer le libre échange entre l'Union Européenne et les pays des zones dites ACP : Afrique, Caraïbes, Pacifique, considérés comme en voie de développement.

Selon des accords anciens, les produits originaires des ACP avaient un libre accès au marché européen, sans droits de douanes ni quotas. Ce n'était pas conforme aux règles de réciprocité de l'OMC. L'UE a décidé de substituer ces préférences par l'établissement de zones de libre-échange entre régions ACP et l'UE. Les objectifs des APE étaient ambitieux. En premier lieu des APE devaient être des *outils de développement*, négociés au niveau régional pour 2007. Finalement ces négociations ont été plus difficiles que prévu, le contenu a été plus centré sur les échanges commerciaux et il a fallu repousser cette date au 1er oc-

tobre 2014.

Les APE comportent plusieurs axes :

- libéraliser les échanges, mettre en avant des marchés régionaux, ainsi qu'une ouverture de ces pays aux biens et services européens.

L'accord met notamment fin à certains mécanismes de stabilisation des prix qui garantissaient les recettes des exportations des pays ACP pour les produits agricoles (Stabex) et pour les produits miniers (Sysmin)

- En contrepartie, l'UE promet des aides financières pour les infrastructures, les secteurs agroalimentaire, industrie et juridique.

- L'aide n'est plus automatique et dépend de la réalisation de performances (réformes institutionnelles, bonne utilisation des ressources, réduction de la pauvreté, mesures de développement durable, information des populations, suspension en cas de violation des

droits humains). Chaque pays dispose d'une enveloppe qui couvre l'aide programmée. L'aide se voit ainsi conditionnée à une évaluation des avancées par l'UE ... Le titre d'un ouvrage collectif est explicite : **L'Accord de Cotonou - Les habits neufs de la servitude.**

État actuel

Sont en débat dans les négociations :

- l'importance de l'ouverture des marchés aux produits européens, l'UE voulant obtenir 80 % des produits, les pays n'ouvrant que 60 %. L'UE veut un calendrier de démantèlement tarifaire de 15 ans, les pays demandent 25 ans ; d'autre part, l'UE souhaite inclure les services et des aspects liés au commerce (investissements, marchés publics, etc.) dans les négociations.

- les pays africains veulent avoir le droit de limiter les exportations, pour protéger le développement local (encouragement à la transformation de matières premières

sur place) et de sécurité alimentaire (en cas de flambée des prix mondiaux);

- ils demandent des compensations aux effets des subventions que l'UE donne à son agriculture;

- ils demandent des financements additionnels pour soutenir l'adaptation au nouveau contexte des secteurs productifs et des institutions.

Bien que faisant face à de multiples autres défis, les États Africains ont de grandes réticences à signer, mais les pressions de la direction du commerce de l'Europe sont extrêmement fortes sur les gouvernements, menaçant notamment de supprimer brutalement ces « préférences commerciales ».

En 2016, n'ont pas encore signé notamment le Nigeria (premier fournisseur de la zone pour l'UE, 75 % des importations européennes depuis l'Afrique de l'Ouest), la Tanzanie, la Gambie, la Mauritanie.

Les accords pourront rentrer en application provisoire dès que suffisamment de pays les auront signés.

Ainsi la Côte d'Ivoire et le Ghana ont signé des accords intérimaires, au grand dam d'organisations locales.

Des négociations difficiles ou des refus

Les États Africains redoutent la perte des droits d'importation, une concurrence déloyale de l'agriculture européenne subventionnée et une éviction des petites entreprises d'un secteur manufacturier déjà faible en raison de la concurrence des produits européens.

Ils craignent le risque de déferlement de produits européens, parfois subventionnés, ou réalisés avec des matières premières venant des pays africains – dont la plus-value reste essentiellement en Europe... Les pertes fiscales estimées par J. Berthelot dans le cadre de l'association sol-asso et sur la base de chiffres de 2015, atteindraient un cumul de 32 milliards d'euros en 2020 pour les pays d'Afrique de l'Ouest. L'impact est considérable pour les états dont les budgets peuvent comporter de 30 à 50 % de ressources liées aux droits de douane. Le Nigeria par exemple, demande à l'UE d'amender certaines dispositions de l'APE régional qui freineront son objectif majeur d'industrialisation, et se heurte au veto de la Commissaire au Commerce Cécilia Malmström.

Inquiétudes sur les filières agricoles

Pour Ali Tapsoba, du *Collectif citoyen agro-écologie du Burkina-Faso* (CCAÉ), avec l'absence de droits de douanes, les marchés locaux seront « inondés » de produits subventionnés venant de l'extérieur, ce qui ouvrira la voie à une concurrence déloyale aux produits locaux. (<http://eburnietoday.com/ape-effets-nfastes-dun-partenariat-europe-afrique/>). Ainsi les importations de produits européens, parfois subventionnés, peuvent détruire des filières anciennes mais fragiles. Un exemple type est celui de **la guerre du poulet** (sur RFI le 6 mars 2018). Le développement de l'agro-business et son extension internationale est un grave danger pour les cultures vivrières et les marchés paysans.

De plus, le partenariat déséquilibré menace aussi les semences paysannes qui sont fortement concurrencées par les variétés hybrides ou génétiquement modifiées soumises au brevetage.

Un exemple, la Côte d'Ivoire (C.I.) en signant un accord intérimaire, a cédé aux fortes pressions des firmes d'agro-business internationales, notamment françaises, plutôt que d'écouter les avertissements de la société civile. « Ils sont obnubilés par les profits financiers à très court terme des firmes familiales, dont la Compagnie Fruitière de Robert Fabre qui produit et exporte l'essentiel des bananes et ananas de CI, du Ghana et du Cameroun ; Thai Union Europe et notamment MW Brands à Paris, qui contrôle l'essentiel des exportations de conserves de thon de CI vers l'UE, avec notamment la conserverie de Paul Paulet à Douarnenez (France) sous la marque «Petit Navire»; ou encore le Groupe Bolloré qui contrôle les infrastructures portuaires de CI et participe à ce titre à l'exportation de ses produits, notamment le cacao, dans l'UE.

Le gouvernement ivoirien s'inscrit dans cette démarche, appelant même les entreprises étrangères à investir directement pour industrialiser les filières de matières premières, risquant d'en perdre à terme la maîtrise. (<http://www.sol-asso.fr/analyses-politiques-agricoles-jacques-b/>)

Organisation africaine en cours de définition

Une grande zone de libre-échange au niveau de l'Union Africaine, la ZLEC, est en négociation avec une incertitude, la conciliation avec les Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union eu-

ropéenne et les États membres africains dans le cadre des différentes configurations régionales : CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest, CAE pour l'Afrique de l'Est. On peut penser que la pression exercée sur les gouvernements pour signer des APE intérimaires ne va pas dans le sens d'une meilleure organisation africaine. Il ne faut pas non plus oublier le rôle du franc CFA ! (voir pourquoi-faut-il-abolir-le-franc-CFA sur france.attac.org).

Chamboulements en cours du commerce mondial

Tout ceci s'effectue dans un contexte de mise en place des grands accords trans-atlantique et trans-pacifique et de leurs vastes domaines de compétences et leurs mécanismes de règlement des conflits. L'implantation des U.S.A se poursuit, cependant la Chine est désormais le premier partenaire de l'Afrique et ses investissements (infrastructures, achats de terres, etc.) changent la donne.

Les réactions de la société civile africaine

La société civile africaine s'est régulièrement exprimée sur ces APE, par ses organisations, sur les réseaux sociaux et en liaison avec bien des ONG. Sous le titre « Les APE, le piège de l'Europe à l'Afrique » RFI écrit en 2016 « Tomates, carottes, lait en poudre, chocolat et autres biscuits fabriqués en Europe - parfois à partir de matières premières africaines - vont pouvoir entrer librement sur le marché sénégalais, alors que le Sénégal n'a pas le moyen de subventionner ses propres productions. »

Les projets de la «Nouvelle Alliance du G8 pour la souveraineté alimentaire et la nutrition» (NASAN), qui font la part belle à l'agriculture industrielle ou agro-business, se font souvent au détriment du droit des communautés qui pratiquent majoritairement l'agriculture familiale. C'est ce que dénonce Massa Koné, porte-parole de la *Convergence ouest-africaine contre les accaparements des terres, l'eau et les semences paysannes*.

Les APE sont comparés par un député à des « accords de pendaison économique ». Une coalition nationale baptisée « Non aux APE » s'est dotée d'une page Facebook. Fin 2017 la conférence syndicale CSI-Afrique à Lomé conclut sur le caractère négatif de ces accords et s'engage dans une campagne en novembre 2017, dans l'espoir d'éviter la signature de ces APE. Une déclaration de la société civile de l'UE et d'Afrique a été publiée avant



le Sommet Union Africaine-UE d'Abidjan (29-30 novembre 2017)

L'impact sur les migrations

L'UE tente de tirer parti de l'aide et de ses conditions pour répondre à ses préoccupations et à ses priorités politiques en matière de migration irrégulière. L'Union Africaine critique cette focalisation à court terme sur la réduction des migrations irrégulières ainsi que l'approche bilatérale suivie par l'UE en matière de migrations. A contrario, certains pays africains jouent la carte de la coopération pour bénéficier des offres de l'UE ou d'autres bailleurs de fonds. Les discussions autour de la maîtrise de l'émigration vers l'Europe sont une occasion complémentaire d'espérer des financements accrus et donc une incitation forte à se complaire aux desiderata de la DG Commerce de l'UE ! Ceci n'implique guère un engagement crédible en faveur de la mise en œuvre des mesures de développement durable. Il est même à craindre que l'UE redéploie une bonne partie de l'aide financière à l'aide militaire et à la lutte contre les migrants illégaux vers l'UE.

Le rôle des multinationales

Ces analyses ont toutes un défaut majeur : ne pas tenir compte de la réalité des sociétés multinationales, très présentes dans ces pays.

Disposant de relations et de compétences techniques, mais surtout de finances considérables, elles pèsent lourdement sur les décisions des États.

Leurs investissements directs en Afrique ont été multipliés par 7 en 10 ans. Le Ghana, par exemple, a reçu plus de 2 500 milliards d'IDE en 2010.

NRVV n°7 avait souligné le poids de Bolloré en Afrique.

Ces multinationales ne sont-elles pas aussi les principales bénéficiaires des APE ? Par exemple, « les 30 milliards annoncés par le président français dans le cadre de la lutte contre l'érosion côtière à Saint Louis » vont bénéficier aux entreprises françaises, fait remarquer Demba Mousa Dembélé après la visite de Macron au Sénégal en 2018.

Conclusion ? Que pouvons/ devons-nous faire ?

Il y a trop peu d'intérêt en Europe sur ces accords, qui conditionnent largement les relations avec les pays africains.

S'ils sont censés stimuler leur développement et l'intégration régionale, ils peuvent en réalité représenter une menace pour leur économie, leur agriculture, leur sécurité alimentaire, et plus généralement leur autonomie politique pour les décennies à venir. Au moment où l'arrivée de migrant.e.s en provenance de ces régions inquiète une très large partie de nos opinions publiques, il est essentiel de faire circuler l'information. Nous devons agir pour que l'aide au développement favorise le développement local, (là-bas comme ici !) et soutenir les organisations de la société civile. Il faut prendre conscience de la proximité de nos luttes et de la solidarité qui doit s'organiser.

Il est clair que nos sociétés sont liées, dominées par les mêmes jeux de pouvoir, d'accumulation des richesses.

Même combat ! A la mondialisation du commerce, des terres, des capitaux et de tout ce qui peut se vendre, opposons la mondialisation des hommes et des femmes, des savoirs, de la solidarité, de l'intelligence.

A-M. D.

On trouvera sur le site alternatives-et-augestion.org/references-article le détail des références documentaires

Je m'abonne pour un an à N R V V

Gratuit dans votre messagerie internet ; participation de 6 € pour envoi postal (version papier)

Nom/prénom :

Adresse électronique :

Adresse postale:

Chèque (6 €) à l'ordre de « A et A » à transmettre à F. Cherbourg
La Grasse - 81440 LAUTREC

La forêt envahit la ville. Chacun apporte sa branche d'arbre dans le sillon des 2 hiboux géants fabriqués la veille. L'ambiance est festive, colorée : Bure s'invite à Bar.

Dans l'angle d'une rue, une agence d'intérim. Le Black Bloc se rassemble et entame son job : Bam ! La vitrine explose. Pendant quelques minutes on cherche à comprendre ce qu'il se passe, puis c'est l'engueulade dans le cortège : un acte violent provoque des réactions violentes en nous, le Black Bloc nous force à prendre position, nous met en face de nos propres contradictions et de nos limites.

On ne voit pas tout. Bruit d'explosion.

Une file de GM (Garde Mobile) se glisse entre la foule et l'agence. En binôme avec un copain on se glisse entre eux et le cortège. Moment de tension, ils hésitent : avancer, reculer... L'un d'eux lève son flash ball, le braque devant lui à hauteur de visage. Devant lui c'est nous, c'est moi, à 2 mètres à peine. On lève les bras, on lui parle : « Fais pas ça, on veut pas d'accident ». On le rassure, un mort pour une vitrine, c'est ça qu'on veut ? Qui sera responsable ? Eux, Nous ? Les autres ?

La tension redescend. « Allez on avance, on reste pas là ! ». Le Black Bloc s'éparpille, la manif reprend.

En vrac je me souviens des flics sur les côtés du cortège, de clowns-activistes entre les 2. De bruit d'explosions, de projectiles sans réellement de conflit frontal. Certains se prennent du gaz ou des coups, on appelle les « médecins ». Je me souviens de ce garçon entre 2 GM, menotté, blessé à l'arcade sourcilière et de son regard quand il se fait embarquer.

Puis l'arrivée sur une place, le spectacle de la compagnie Jolie Môme interrompue par des bruits d'affrontements, d'explosions. Le goût et l'odeur du lacrymo. Debout sur un banc on se met à chanter l'Estaca. Le spectacle reprend, plus fort, plus triste. On est ensemble, on pense aux copains. On chante pour eux.

Pour plus d'info sur la lutte à Bure, rendez vous sur le site : vmc.camp

Layla



Poubelle la vie

Plus Bure sera leur chute

Un film de 2015, réalisé en automédia, raconte la lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure (dans la Meuse), ainsi que les politiques d'acceptabilité sociale, notamment décrites par Michel Callon, sociologue de l'innovation et membre du comité scientifique de l'Andra (agence nationale de gestion des déchets radioactifs).

Layla